

Usage de l'eau : renforcement des restrictions (préfecture)

Malgré le temps nuageux, les niveaux d'eau dans les rivières restent très bas. La préfecture rappelle la nécessité pour tous d'être vigilant sur la ressource en eau.

Voici les consignes pour les particuliers :

- arrosage des potagers : interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h
- arrosage des espaces verts, pelouses et jardins non potagers : interdiction
- remplissage des piscines privées ou mise à niveau des plans d'eau : interdiction
- nettoyage des véhicules, façades, murs, toits, terrasse : interdiction



DOCUMENTS MIS À DISPOSITION:

 [arreteprefectoral_secheresse.pdf](#) [1925.5ko] 

Mots-clés: [sécheresse](#) ; [canicule](#)

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/usage-de-leau-renforcement-des-restrictions-prefecture>